



Published on *Lab Périurbain* (<http://periurbain.cget.gouv.fr>)

[Accueil](#) > [Prix de l'innovation](#) > LE PRIX DE L'INNOVATION PERIURBAINE

LE PRIX DE L'INNOVATION PERIURBAINE

Pour contribuer à faire du périurbain, un espace plus accueillant et solidaire, plus accessible, mieux aménagé, plus dynamique et économe en ressources, etc., le Prix de l'innovation périurbaine a été institué.

L'objectif de ce Prix était de récompenser des initiatives locales exemplaires parmi toutes celles qui ont été recensées à travers la France au cours de la campagne menée par le CGET avec l'appui des préfetures à l'été 2016.

Les lauréats ont été retenus par un jury présidé par Frédéric Bonnet, Grand Prix de l'urbanisme 2014 qui rassemblait des personnalités et experts de référence.

Cinq projets ont été récompensés à hauteur de 10 000 € chacun dans les différentes catégories suivantes :

- Vivre ensemble, cohésion sociale et culture
- Mobilités, services au public et outils numériques
- Usages des sols, modes d'habiter et transition écologique
- Emploi, développement économique et modes de travail
- Gouvernance, démocratie locale et participation citoyenne

Pour participer au Prix de l'innovation périurbaine, il fallait s'être fait recenser (voir la rubrique « [VOUS INNOVEZ ? FAITES-VOUS CONNAÎTRE](#) ») et avoir déposé un projet en ligne avant le 30 septembre 2016. Le Prix de l'innovation périurbaine a été décerné par Jean-Michel Baylet, ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, le 28 novembre 2016.

Site Internet :

[Les Lauréats](#)

catégorie de contenu:

[Innovation](#)
